

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Renouvellement de l'adhésion de la Ville à l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF)

N° : VA_DEC2021_207

Service : Vie économique, commerciale et universitaire

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

décidons

De renouveler l'adhésion de la Ville à l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) au titre de l'année 2021, et d'autoriser le versement de la cotisation annuelle d'un montant de 500 euros.

Imputation comptable : 6281 23 1230

Politique publique (domaine-action-activité) : 12.1.1 Université et vie étudiante

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 1 juin 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-180130-AU-1-1
Date AR Préfecture : jeudi 17 juin 2021